

FICHE

Le cadre national de référence : évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger

Conseil pour les entretiens avec l'enfant/adolescent

Validée le 12 janvier 2021

Préambule : quelques éléments de précaution essentiels

L'importance de la formation et des échanges entre professionnels

Cette fiche vise à fournir des repères pour la conduite des entretiens avec un enfant / adolescent¹.

Différentes méthodes² ont été élaborées pour la conduite des entretiens. Elles nécessitent a minima un entraînement à l'utilisation des outils associés et, dans la plupart des cas, une formation spécifique. La question des entretiens ne saurait être réduite à l'utilisation d'un outil « prêt à l'emploi » qui pourrait, sans appropriation et formation préalable, engendrer des difficultés pour l'évaluateur et l'enfant / adolescent, voire des erreurs graves d'interprétation.

Dans tous les cas, les évaluateurs ne doivent pas hésiter à demander conseil ou appui à un professionnel spécialisé selon la situation : pédiatre, pédopsychiatre, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, psychologue clinicien, neuropsychologue, etc... ou autre professionnel ayant suivi une formation aux techniques et outils spécifiques aux entretiens avec des enfants / adolescents. La mobilisation d'un professionnel tiers peut être particulièrement intéressante pour les entretiens avec les très jeunes enfants et lorsque l'enfant / adolescent est en situation de handicap ou présente un trouble du neuro-développement.

La posture du professionnel

La conduite de ce type d'entretien nécessite de pouvoir mettre une distance suffisante avec ses propres émotions, croyances, etc. tout en étant capable de faire preuve d'empathie. L'enfant / adolescent doit pouvoir être assuré qu'il échange avec un adulte présent pour lui, structurant et rassurant.

¹ Ces conseils se basent sur les lignes directrices issues du consensus actuel tant chez les cliniciens que les chercheurs.

² Méthodes : NICHD, entretien cognitif modifié, protocole RATAC (Rapport, anatomy identification, touch inquiry, abuse scenario and closure), procédure d'élaboration narrative ; entretien par étapes progressives, entretien structuré, etc.

Il est important que l'évaluateur soit conscient :

- que l'écoute tiendra un rôle important dans l'implication de l'enfant / adolescent ;
- que ses propres expériences personnelles peuvent avoir une influence lors de l'évaluation.

Au cours des échanges, les évaluateurs sont amenés à recevoir des expressions de stress, de souffrance, de colère (parfois dirigées contre l'évaluateur) ou des confidences perturbantes, voire extrêmement choquantes. Aussi, garder une posture éthique d'ouverture (y compris dans les signaux non verbaux), d'écoute active peut être très éprouvant³.

L'évaluateur doit, alors, ne pas hésiter à faire part de ses sentiments, des difficultés vécues à un autre professionnel (cadre, tiers) une fois l'échange terminé.

La difficulté pour les enfants / adolescents de se confier sur une situation de maltraitance

Il est important d'être conscient du fait qu'il peut être difficile pour un enfant / adolescent de se confier sur une situation de maltraitance pour plusieurs raisons ⁴. Il peut notamment :

- ne pas percevoir l'expérience vécue / la situation comme une maltraitance ;
- avoir des difficultés de communication (cf. jeunes enfants, enfants / adolescents en situation de handicap, ayant des difficultés à parler le français..) ;
- avoir honte, culpabiliser, se sentir responsable, avoir l'impression d'avoir été consentant ;
- craindre les répercussions de la révélation :
- pour lui-même : crainte de ne pas être cru, de voir la maltraitance augmenter, d'être stigmatisé, d'être séparé de sa famille, de perdre les éventuels avantages qu'il a ou croit avoir du fait de la maltraitance (cf. situations d'exploitation, violences sexuelles...) ;
- pour sa famille : crainte de faire « exploser » la famille ;
- pour l'auteur des faits, auquel il peut être attaché, dont il peut subir une pression.

Point de vigilance

Si ces entretiens sont des éléments essentiels de l'évaluation, l'enfant / adolescent ne doit toutefois pas avoir le sentiment que tout repose sur ses propos.

Comment préparer l'entretien avec l'enfant / adolescent ?

La phase préparatoire vise à garantir, d'une part, les conditions optimales du déroulement de l'entretien et d'autre part, la compilation des informations nécessaires à la conduite de l'évaluation.

³ Cf. livret 1 – partie concernant les modalités de soutien et sur le traumatisme vicariant

⁴ National Institute for Health Care Excellence. [Child abuse and neglect. Guideline](#). London: NICE; 2017.

Il est recommandé de :

- ➔ Déterminer les modalités d'organisation pertinentes pour l'entretien avec l'enfant / adolescent :
 - Est-il pertinent d'associer l'enfant / adolescent au premier rendez-vous avec les parents ?
 - Est-il pertinent et possible d'organiser un rendez-vous avec l'enfant / adolescent seul (cf. âge de l'enfant et stade de développement, accord des parents, accord de l'enfant / adolescent lui-même) ?
 - Dans quel lieu est-il pertinent d'organiser le rendez-vous ?

- ➔ Prévoir un lieu confortable, où l'on ne risque pas d'être dérangé. Dans l'idéal, laisser l'enfant choisir le lieu dans lequel il se sent le mieux.
 - Quand l'entretien se déroule en dehors du domicile de l'enfant / adolescent, préparer le lieu et éventuellement le matériel à l'avance. Organiser la pièce afin qu'elle soit le plus propice possible à la discussion (éviter les organisations classiques des locaux administratifs de type un bureau et deux chaises de chaque côté).
 - Quand l'entretien se déroule au domicile, inviter l'enfant / adolescent à présenter lui-même son espace de vie.

- ➔ Prévoir de préférence que l'entretien se déroule avec un seul évaluateur afin d'éviter que la situation, déjà complexe, voire traumatisante pour l'enfant, ne soit trop asymétrique (deux adultes versus un enfant). D'une manière générale, les personnes se confient plus volontiers lorsqu'elles n'ont qu'un seul interlocuteur.
Déterminer lequel du binôme sera le plus adapté pour échanger avec l'enfant / adolescent.

- ➔ Préparer une synthèse des éléments connus pouvant servir d'éléments de base à l'échange en vue de :
 - Mettre en confiance ;
 - Éviter de faire répéter des éléments censés être connus (âge, frères et sœurs...) ;
 - Ou, au contraire, vérifier certains points.

Point de vigilance

Au cours de l'entretien, il faudra néanmoins veiller à ne pas donner à l'enfant / adolescent l'impression que vous connaissez déjà toutes les réponses. L'objectif est de fournir la matière nécessaire, en cas de besoin, durant l'échange

- ➔ Prévoir un support d'entretien qui permettra de recenser au préalable les questions à aborder (sans qu'elles contraignent l'échange). N'hésitez pas à expliquer à l'enfant / adolescent ce qu'est ce document et à quoi il va servir.

Point de vigilance

Il ne s'agit pas d'un questionnaire. L'entretien doit laisser le plus de place possible à la parole de l'enfant. Il faut veiller à ne pas être trop directif et laisser du temps durant l'échange (cf. infra).

Comment se déroule l'entretien ?

- L'entretien doit être entièrement dédié à l'enfant.
- Afin de favoriser un échange direct avec l'enfant / adolescent, il peut être envisagé d'enregistrer l'entretien. Cette modalité garantit la fidélité des propos lors de la rédaction du compte-rendu et permet d'éviter de devoir interrompre l'entretien pour une prise de note exhaustive et d'interposer un support physique (écran d'ordinateur, document papier) entre l'évaluateur et l'enfant / adolescent.

Point de vigilance

Cette modalité est soumise à l'information de l'enfant / adolescent et surtout à l'accord de ses parents ou, le cas échéant, du délégué à l'autorité parentale. Il est fortement conseillé de demander à ces derniers une autorisation écrite dans laquelle seront notamment précisés : le support d'enregistrement, la finalité, la durée de conservation de ces enregistrements (qui doit être proportionnée à l'objectif poursuivi), les personnes susceptibles d'écouter cet enregistrement...

Le temps d'information et de présentation

Il est recommandé de :

- Présenter à l'enfant / adolescent le contexte de l'entretien, les objectifs de la démarche d'évaluation et sa durée (selon des modalités à adapter en fonction de son âge).
- Dans l'idéal, définir conjointement la durée de l'entretien, en veillant à ce que celle-ci ne soit pas trop longue et potentiellement épuisante (cf. âge de l'enfant et/ou sa situation). Rassurer l'enfant / adolescent sur le fait que d'autres échanges pourront être prévus si nécessaire.
- Se présenter, expliquer son rôle, expliquer au maximum les étapes qui ont précédé et qui vont suivre pour permettre à l'enfant de se projeter dans des éléments concrets et compréhensibles, pour lui.
- Être le plus transparent possible concernant les informations qui seront partagées avec les autres personnes rencontrées dans le cadre de l'évaluation.
- Éviter le vocabulaire administratif ou complexe qui pourrait nuire à la compréhension ou intimider l'enfant / adolescent.
- Proposer régulièrement à l'enfant / adolescent de ne pas hésiter à poser des questions et pas uniquement à la fin.

Les échanges et le recueil du point de vue de l'enfant / adolescent

Il est recommandé de :

→ Rappeler au préalable puis régulièrement que le rôle de l'évaluateur est de s'assurer que l'enfant / adolescent est en sécurité et qu'aucune de ses paroles ne lui portera préjudice.

Si l'enfant / adolescent est l'émetteur de l'information préoccupante en particulier, l'assurer du bien-fondé de sa démarche et le rassurer le cas échéant sur la protection de son identité. Vous pouvez encourager l'enfant / adolescent en lui posant une première question ouverte et non directive du type : « je te propose de me raconter comment ça se passe chez toi ».

→ Privilégier l'utilisation du « je » pour l'évaluateur qui humanise la relation et évite que l'enfant / adolescent s'interroge sur l'utilisation d'un « nous » ou d'un « on » abstrait. S'agissant du tutoiement ou du vouvoiement, le plus simple est de se mettre d'accord avec l'enfant / adolescent (le vouvoiement peut gêner voire impressionner l'enfant / adolescent).

→ Au besoin, donner à l'enfant/adolescent des indications de repères dans le temps et l'espace : « quand tu rentres de l'école, qui est déjà généralement à la maison ? ». Ces questions ouvertes visent à replacer l'enfant / adolescent dans son contexte, son environnement habituel de manière neutre afin de pouvoir lui demander de préciser (recontextualisation mentale).

→ Partir sur le récit d'une de ses journées types (quand tu vas à l'école, quand tu es en vacances) peut favoriser la mise en confiance et l'inviter à raconter son quotidien (à son rythme et en fonction des moments qui lui semblent importants).

Cela permet à l'enfant/adolescent de se familiariser avec le style des questions et la nature de l'entretien et à l'évaluateur de « tester » son niveau de compréhension et de langage : « des questions concrètes sur la réalité de l'enfant permettent de vérifier sommairement sa capacité à rapporter les faits et à établir un contact : des questions sur sa vie, son âge, sa fratrie, son lieu de résidence, le nom de son école ou de sa maternelle, le nom de son professeur. Des questions sur son activité préférée (jeu ou matière scolaire) peuvent démontrer sa capacité d'élaboration et aussi sa capacité à accepter de ne pas tout savoir, de ne pas donner de réponse à tout prix. »⁵

Exemple : « Quand tu te lèves le matin, est ce que tu peux m'expliquer comment ça se passe ? » [Réponse de l'enfant / adolescent] « Et, qu'est-ce que tu as l'habitude de manger le matin ? » [Réponse de l'enfant / adolescent] « d'habitude, est ce que c'est toi qui prépares ce que tu manges le matin ? », etc

⁵ [Van Gijsegem H. L'enfant mis à nu. L'allégation d'abus sexuel](#) : la recherche de la vérité. Montréal: Les Éditions du Méridien; 1992.

→ Éviter :

- de poser des questions fermées et notamment, sur l'identité des personnes possiblement concernées du type : « c'est bien X qui est méchant avec toi ? » ;
- de poser des questions en référence à des propos tenus par d'autres personnes du type « ta sœur/ton frère/ton copain/ta maîtresse m'a dit que... » ;
- d'enchaîner une suite de questions dirigées qui risque de faire penser à un interrogatoire ;
- de couper la parole pour ne pas entraver la libre expression et influencer le récit ;
- d'insister sur les éléments (date, nombre de fois...) : il ne s'agit pas d'un interrogatoire. Essayer néanmoins de situer ces éléments avec les repères dont dispose l'enfant / adolescent ;
- de poser plusieurs fois la même question pour ne pas donner l'impression à l'enfant / adolescent qu'il doit changer sa réponse préalable ;
- d'utiliser les « pourquoi » qui peuvent résonner comme un jugement, par exemple : « pourquoi as-tu gardé le silence », préférer le « comment », par exemple « comment as-tu fait pour continuer à... » ;
- d'utiliser la forme interronégative qui peut revêtir un caractère très culpabilisant : « Tu n'as pas réussi à te défendre ? » ;
- de donner un jugement sur les éléments ou événements racontés ou sur les personnes mises en cause. D'une part, ces événements ou éléments peuvent faire partie du quotidien de l'enfant / adolescent sans qu'ils aient été nécessairement identifiés par lui comme problématiques ou répréhensibles. Ce travail d'analyse sera à élaborer avec lui dans le cadre d'un accompagnement ou d'un suivi spécifique, hors du temps de l'évaluation. D'autre part, cela permet à l'évaluateur de se positionner systématiquement du point de vue de l'enfant / adolescent : « c'est très mal que X t'a fait », mais plutôt : « tu as dû avoir très mal ? ».

« Il faut ménager au mieux la spontanéité des propos de l'enfant. Pour cela, il est déconseillé de commencer par rappeler à l'enfant ses déclarations antérieures cela enferme l'enfant dans ce qu'il a déjà dit et peut fausser le reste de l'audition ⁶.

- Reformuler régulièrement ce que dit l'enfant / adolescent : « si je comprends bien ce que tu m'expliques... » afin de laisser lors de la conversation des espaces de repos qui lui permettront d'apporter des précisions : « quand tu me disais que... est-ce que quelqu'un était avec toi ? ». Cela permettra également de vérifier avec l'enfant / adolescent que ses propos ont bien été compris : « si je note comme cela dans mon cahier, est-ce que ça te convient ? »
- Préciser à l'enfant / adolescent qu'il peut répondre qu'il ne comprend pas la question ou qu'il ne connaît pas la réponse afin d'éviter qu'il se sente obligé de répondre, quitte à inventer.
- Respecter le rythme de l'enfant / adolescent et éviter de « l'assaillir » de questions. Lui laisser le temps de réfléchir à ses réponses et accepter que des silences se prolongent parfois.

⁶ Ecole nationale de la magistrature. Spécificités de la conduite de l'information judiciaire concernant les mineurs victimes. Paris: ENM; 2013.

Relancer la discussion, toujours avec des questions ouvertes et non suggestives, tout en laissant la place aux silences qui encouragent la parole mais également permet des espaces de respiration, de répit.

- Être attentif à la gestuelle de l'enfant / adolescent et à ses discours qui sembleraient ne pas être en lien avec le sujet afin d'identifier ses émotions, et montrer de l'empathie, y compris de façon non verbale : « oui, je comprends... ».
- Il est également possible de demander à l'enfant / adolescent s'il a parlé à d'autres personnes et, le cas échéant de contacter cette(ces) personne(s) dans le cadre de l'évaluation.

Comment terminer l'entretien ?

Il est recommandé de :

- Faire un récapitulatif des éléments importants retenus par l'évaluateur avec l'enfant / adolescent afin de vérifier qu'il a bien été compris et que rien n'a été oublié pour le moment. Eviter les formulations du type : « tu m'as dit que... » qui peuvent induire chez l'enfant / adolescent un sentiment de responsabilité et privilégier plutôt : « j'ai retenu que... » ; « j'ai compris que... ».
- Rappeler que si l'enfant / adolescent pense à d'autres choses il peut recontacter l'évaluateur et que, autant que de besoin, des échanges ou un nouveau rendez-vous pourront être convenus.
- Donner ses coordonnées à l'enfant / adolescent en lui indiquant le meilleur moyen pour être joint.
- Indiquer à l'enfant / adolescent les étapes à venir, toujours sans donner d'éléments de jugement quant à une éventuelle responsabilité ou issue de l'évaluation. Chaque formulation, même pouvant paraître anodine, peut induire une suggestion chez l'enfant / adolescent.
Par exemple, éviter : « je vais voir comment arranger ça avec tes parents » mais plutôt « je vais rencontrer tes parents et nous allons voir ensemble ce que l'on peut faire ».

À l'issue de l'entretien

La phase suivant l'entretien est également très importante. L'évaluateur doit se prévoir un temps suffisant afin de noter, capitaliser, synthétiser les informations recueillies à chaud.

Un second temps pourra être prévu afin de les présenter lors d'un temps de travail avec le deuxième évaluateur ou le cadre. Cet échange permettra de préciser les propos de l'enfant / adolescent et le cas échéant de s'assurer qu'ils sont suffisamment clairs pour être transmis.

Avertissement quant à l'utilisation des dessins de l'enfant / adolescent

L'utilisation des dessins comme supports au cours de l'entretien peut présenter certains avantages prouvés scientifiquement. Toutefois, les dessins ne peuvent être utilisés que si l'évaluateur est formé à la technique et aux méthodes d'analyse. Sans ces prérequis, l'utilisation peut produire un recueil d'informations erronées.⁷

⁷ Pour plus de précisions voir : Cyr M. Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime. De la théorie à la pratique. Paris: Dunod; 2014.

Ce document présente les points essentiels de la publication : **Le cadre national de référence : évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger**, Méthode, janvier 2021
Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr